

24h de Paddle 2026 de Saint-Malo

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné

Né(e) le : A

Disposant de l'autorité parentale sur

Né(e) le : A

Autorise **à participer dans
la catégorie équipe aux 24h de Paddle 2026**

Je certifie :

- Qu'il sait nager, avec ou sans brassière, la distance de 50 mètres départ plongé,
- Qu'il est en mesure de comprendre les dangers inhérents aux 24h de Paddle de Saint-Malo.
- Qu'il s'engage à adopter un comportement sportif, avant, pendant, après l'évènement et durant toute la compétition.
- Qu'il a pris connaissance des règles de course.
- Qu'il a eu la possibilité de prendre connaissance du lieu de compétition, qu'il le trouve satisfaisant et qu'il est capable d'y participer
- Être conscient des dangers que peut impliquer sa participation à une telle compétition et déclare le laisser prendre part à ces activités en connaissance de cause.
- Céder aux organisateurs des 24h de Paddle de Saint-Malo, ainsi qu'aux partenaires et sponsors de l'évènement, un droit d'usage exclusif, des photographies et reproductions photographiques, des films télévisés et cinématographiques, qui auront été réalisés que ce soit au cours ou en rapport avec l'évènement.
- Être conscient que ce contrat constitue une décharge de responsabilité que je conclus avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine, les Organisateurs, les Partenaires et Bénévoles de l'évènement, en faveur des dites personnes et pour leur bénéfice et accepte de signer le présent contrat de mon plein gré.

REPRESENTANT LEGAL

MINEUR

Fait à Saint-Malo, le samedi 18 avril 2026

Bon pour accord et Signature :

Signature du mineur :

24h de Paddle 2026 de Saint-Malo

PARENTAL AUTHORIZATION FOR MINORS

I, the undersigned,

Born on: In

Having parental authority over

Born on: In

Authorizes **to participate in
the team category in the 24h de Paddle 2026**

I certify:

- That he/she can swim, with or without a life jacket, 50 meters from a diving start,
- That he/she can understand the dangers inherent in the 24h de Paddle Race de Saint-Malo.
- That he/she undertakes to behave in a sporting manner before, during, and after the event and throughout the competition.
- That he/she has read and understood the race rules.
- That he/she has had the opportunity to familiarize himself/herself with the competition venue, that he/she finds it satisfactory, and that he/she is capable of participating in the event.
- That he/she is aware of the dangers that may be involved in participating in such a competition and declares that he/she is allowing him/her to take part in these activities with full knowledge of the facts.
- Grant the organizers of the 24h de Paddle de Saint-Malo, as well as the partners and sponsors of the event, exclusive rights to use photographs and photographic reproductions, television and film recordings made during or in connection with the event.
- Be aware that this contract constitutes a release of liability that I enter into with la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine (CCI), the Organizers, Partners, and Volunteers of the event, in favour of said persons and for their benefit, and agree to sign this contract of my own free will.

LEGAL REPRESENTATIVE

MINOR

Done at Saint-Malo, on Saturday, April 18, 2026

Agreed and signed:

Signature of the minor: